

## **Association Mains libres**

**Siège : 15 rue Saint-Denis 75001 Paris – tél. 01 42 21 99 32**

**Contact : elisabeth.bourguinat@wanadoo.fr**

**Association Loi 1901 – SIRET : 491 669 362 00015**

**Adresse bagagerie : 32 rue Berger 75001 Paris**

**Tél. bagagerie de 7h à 9h et de 20h à 22h : 01 42 36 67 08**

**www.mainslibres.asso.fr**

## **Assemblée générale ordinaire du samedi 23 mars 2013**

L'assemblée générale ordinaire de l'association Mains Libres s'est tenue le samedi 23 mars 2013 de 9h30 à 11h30. Les adhérents avaient été convoqués par un courrier du 4 mars 2013.

Le contrôle des présents et des procurations a été assuré à partir de 9h par Bernard Dubois, vice-président et trésorier, et par Jeanne Kalt, administratrice.

*Adhérents présents* : Françoise ABA, José ABDERRAHMANI, Nicholas ATKINSON, Petru BARGU, Jeannick BEZIAU, Michelle BOISSON, Ghislaine BOUAYAD, Laurent BOULLEY, Elisabeth BOURGUINAT, René BROUSSE, Van Khoa BUI, Laurent CHOISNEL, Julien DARRAS, Yves DOUGIN, Bernard DUBOIS, Véronique ETIENNE, Adam FURMAN, Georges GAZUA, Dariusz GORSKI, Pierre HENNICO, Anne IACINO, Jeanne KALT, Elisabeth LACAU, Cyril LEBLOND, François LECLERC, Frédéric MANTUILA, Damien MONNERIE, Raoul PASTRANA, Pierre PERRET, Gilles POURBAIX, Jean REDEUIL, Abdelhadj RIAHI-IDRISSI, Richard RICHEZ, Clément SEGRET, Catherine SIMONNET, Eric TRAN, François VASTEL, Dusan VORATOVIC, Frédéric WYCKAERT, Emmanuelle YU TING.

*Adhérents représentés* : Ibo Félix AKOU, Philippe BASALLO, Yolaine BOUVIALA, Christophe DUVAL, Christophe LEMERY, Véronique LILE, Michel MORIN, Paulette MORIN, Evelyne PARENT, Jacqueline ROSSI, Marie RUAUD, Anne SARFATI, Bernard SARRAZIN, Marie-Ange SCHILTZ, Gérard SEIBEL, Vehbi SHEHU, Sophie-Amélie SIMONNET, Hugues TEMPLIER, Daniel TOUDERTE.

*Soit 40 présents et 19 représentés, sur 66 membres à jour de leur adhésion 2013.*

*Personnes présentes sans droit de vote* : Vincente Allain, Edlira Xhemo.

\*

La présidente, Elisabeth Bourguinat, déclare la séance ouverte à 9h35 et remercie les adhérents présents.

### **1) Présentation du rapport moral 2012 par la présidente**

« Chers amis,

Cette année marque le 6<sup>ème</sup> anniversaire de la bagagerie et le 7<sup>ème</sup> anniversaire de la création de l'association Mains libres. C'est avec une certaine émotion que je présente ce rapport moral, qui sera le dernier pour moi, puisque pour l'AG de mars 2014, nous aurons un autre président.

Comme d'habitude, ce rapport s'appuiera sur les analyses statistiques menées par Marie-Ange Schiltz et Bernard Dubois, à partir des tableaux de présence remplis à chaque permanence par les bénévoles, de l'agenda sur lequel nous notons les noms des bénévoles lors des permanences, ou encore du suivi, effectué par Bernard, de tous les volontaires qui ont participé tout au long de l'année aux différentes tâches ou activités de la bagagerie. Ces analyses vont faire l'objet d'un rapport qui sera remis à nos différents interlocuteurs.

Ce travail un peu fastidieux est indispensable pour évaluer notre action et montrer à la Ville de Paris, qui nous fournit notre local, aux donateurs qui nous financent, aux partenaires associatifs qui nous soutiennent, que nous respectons nos obligations de moyens et que nous obtenons des résultats. Comme le dit souvent le maire du 1<sup>er</sup> arrondissement, nous sommes une des rares associations à rendre des comptes sur la façon dont nous utilisons l'argent public, et cela contribue fortement à notre crédibilité et à la confiance que l'on nous fait.

Mon exposé comprendra trois parties : le bilan du fonctionnement de la bagagerie en 2012, son impact social, et enfin les défis pour l'année 2013.

## **A – Le fonctionnement de la bagagerie**

### *Le taux de remplissage*

En 2011, le taux moyen d'occupation des casiers était de 93 %, soit en moyenne 46 casiers occupés sur 50. Ce déficit s'expliquait surtout par les périodes de début 2011 et fin 2011, qui avaient précédé les deux déménagements de mars 2011 et de janvier 2012. Les préoccupations liées aux déménagements avaient relégué au second plan la politique de recrutement d'usagers. Après le deuxième déménagement en janvier 2012, le nombre de casiers attribués a immédiatement augmenté et sur l'ensemble de 2012, le taux est de 96 %, soit 48 casiers attribués en moyenne.

Au cours de l'année, 69 usagers ont bénéficié des services de « Mains Libres », certains pour un temps très court, d'autres pour plus longtemps. Sur l'année, on compte 24 nouveaux inscrits et 22 sorties, dont 12 casiers volontairement rendus ; 8 casiers suspendus sur décision du conseil d'administration en raison d'une longue période sans utilisation et 2 exclusions pour non respect du règlement intérieur.

Je rappelle aux usagers que lorsque vous aurez trouvé un hébergement, nous vous demandons de rendre votre casier le plus vite possible, afin que quelqu'un d'autre puisse en profiter aussitôt. De cette façon, vous êtes certain, si par malheur vous vous retrouvez à nouveau à la rue, de pouvoir reprendre un casier sans formalités. Si c'est le conseil d'administration qui doit suspendre votre casier faute d'utilisation, vous devrez reprendre toute la procédure en cas de nouveau besoin.

### *La fréquentation*

Sur les 14 entrées hebdomadaires possibles, les entrées avec ou sans dépôt de bagages sont passées de 6 en moyenne par usager et par semaine en 2008 et 2009 à 7 depuis 2010. Chaque usager vient donc en moyenne une permanence sur deux. De ce fait, la proportion d'usagers présents lors d'une permanence est passée de 34 % en 2007 à 53 % en 2012. Les statistiques de fréquentation de 2012 sont les meilleures, avec celles de 2010, depuis l'ouverture de la bagagerie.

A ce sujet, je rappelle aux bénévoles de veiller à bien pointer tous les usagers qui viennent à la bagagerie : si vous ne remplissez pas soigneusement les feuilles de présence, les statistiques de la bagagerie seront moins bonnes.

#### *Les adhérents de Mains libres*

Le nombre d'adhérents est passé de 125 en 2011 à 137 en 2012, avec la répartition suivante : 69 SDF, 47 ADF, 6 anciens usagers, 5 représentants associatifs, 11 donateurs.

#### *Le débat démocratique au sein de l'association*

Le débat démocratique tient toujours autant de place, en 2012, dans la vie de Mains libres, avec 2 assemblées générales, 14 conseils d'administrations, 4 réunions d'adhérents et 2 réunions de bénévoles.

Les deux assemblées générales ont été très suivies, avec 76 participants (présents ou représentés) sur 82 membres à jour de leur adhésion pour celle de mars, et 74 participants sur 118 membres à jour de leur adhésion pour celle de juin. Dans les deux cas, le nombre de participants SDF et ADF était comparable : 29 SDF et 32 ADF en mars, 31 SDF et 29 ADF en juin.

Le conseil d'administration se compose statutairement de 6 SDF, 6 ADF, 2 anciens usagers et 5 associations au maximum. Pour la deuxième année consécutive, le nombre de SDF candidats au conseil d'administration lors de l'AG de juin a été particulièrement élevé (9 candidats pour 6 postes), ce qui est signe de vitalité démocratique.

Au cours de l'année, on a constaté une certaine rotation au sein du CA, avec des démissions d'ADF et surtout de SDF pour diverses raisons (départ de la bagagerie, activité professionnelle trop prenante, hospitalisation, désaccord avec le reste du CA...). Au cours de l'année, le CA a vu passer 13 administrateurs dans le collège SDF, 9 dans celui des ADF, 4 dans celui des anciens usagers et 5 dans celui des associations partenaires. Seuls 2 des SDF et 4 des ADF ont siégé toute l'année et assuré ainsi une certaine stabilité au CA. Ce niveau de rotation peut paraître un peu trop élevé mais on peut aussi y voir un avantage : un nombre non négligeable d'adhérents a pu participer au conseil et découvrir son fonctionnement.

Globalement, la participation aux conseils d'administration est bonne : le taux de présence est de 64 % des membres sur l'ensemble de l'année, et de 79 % si l'on inclut les procurations. Cette fréquentation importante est sans doute liée au fait que le conseil d'administration est vraiment l'instance décisionnaire de la bagagerie. Les membres du conseil savent que leur vote a du poids et qu'ils peuvent influencer une décision par leur présence et l'expression de leur point de vue. C'est pourquoi je vous encourage à présenter votre candidature au CA de Mains libres : c'est une expérience étonnante et très enrichissante.

Les quatre réunions d'adhérents ont été consacrées à des discussions sur le futur local, sur les comptes de l'association, sur les modifications du règlement intérieur, sur l'avenir de Mains libres.

Enfin, deux sessions de formation et de discussion sur les tâches des bénévoles ont été animées par Cédric Lautard, de l'association Les Enfants du Canal.

### *Les bénévoles*

Les permanences sont en principe assurées par trois bénévoles, ou au minimum deux. Il est interdit d'ouvrir la bagagerie si l'on est seul : il faut demander aux usagers qui se présentent de se porter volontaires pour constituer une équipe de deux ou trois. Sur l'ensemble de l'année, la moyenne est de 2,8 bénévoles par permanence, ce qui est satisfaisant.

Un chiffre très important : parmi les 69 SDF présents au cours de l'année à la bagagerie, 40 ont effectué au moins une permanence. Au total, ces 40 SDF ont assuré 60 % des vacations.

Ce n'est pas tout, car, pour la première fois en 2012, nous avons effectué un décompte complet des bénévoles qui ont participé à l'ensemble des tâches et activités de la bagagerie, et pas seulement à la tenue des permanences. Dans toutes ces tâches, la place des SDF est très importante et souvent prépondérante.

Par exemple, les équipes qui assurent le grand ménage mensuel comptent 2/3 de SDF pour 1/3 d'ADF. De même, les activités lucratives (vide-greniers, buvette du Festival de la rue, buvette de la fête de la musique à la mairie du 2<sup>e</sup>, buvette du vide-greniers de la mairie du 2<sup>e</sup>, vestiaire du bal de la Bourse) et les collectes alimentaires ont été assurées par 2/3 de SDF et 1/3 d'ADF.

Ainsi, non seulement les SDF assurent 60 % des permanences, mais ils contribuent de façon importante au budget de fonctionnement (hors local) de la bagagerie, grâce à leur participation aux activités qui permettent à notre association de gagner un peu d'argent.

La bagagerie est un équipement qui a été créé au bénéfice des SDF, mais ses usagers se prennent vraiment en charge et, à l'évidence, elle ne pourrait pas exister sans eux. Je crois que c'est un très grand motif de fierté pour les usagers de Mains Libres et pour nous tous.

Le décompte exhaustif qui a été fait de la participation des bénévoles nous a permis de savoir qui, parmi les usagers de la bagagerie, n'avait jamais participé à aucune tâche ou activité pendant toute l'année. Cela concerne 22 usagers sur 69. Si on enlève ceux qui ne sont restés que très peu de temps, ceux qui étaient en instance de quitter la bagagerie et avaient d'autres choses à faire ailleurs (parmi eux, il y a des personnes qui avaient été bénévoles les années précédentes), ou encore ceux qui ont des problèmes de santé les empêchant de participer activement, je vois 6 usagers qui pourraient faire quelque chose pour la bagagerie et ne le font pas. Je le regrette, et je crois que nous devons nous donner comme objectif que tous ceux qui sont en état physique de participer le fassent au moins une fois, à un moment ou un autre de l'année, pour des tâches à leur portée. Je citerai l'exemple de Pierre Perret, qui de par son état de santé ne peut pas assurer de permanences ni participer au ménage mensuel, mais qui a accepté de se charger d'arroser les géraniums (même s'il les a tellement bien arrosés qu'il les a presque noyés...).

J'encourage donc l'ensemble des usagers à participer au moins un petit peu au fonctionnement de la bagagerie. Non seulement ce sera utile pour la bagagerie mais cela leur permettra de mieux s'intégrer et d'avoir de meilleures relations avec les autres.

A noter que, par définition, 100 % des ADF sont bénévoles à la bagagerie. Ce serait un bel objectif que 100 % des SDF soient bénévoles au moins une fois dans l'année.

### *Les incidents*

L'année 2012 a été beaucoup plus paisible que l'année 2011, au cours de laquelle il avait eu 6 exclusions pour violence, des tensions permanentes entre ADF et SDF, de la consommation d'alcool et de shit dans la cour, des problèmes de débordement des casiers qui provoquaient beaucoup d'énervement. Le conseil d'administration avait été mis à rude épreuve et certains de ses membres étaient au bord de craquer.

En 2012, il y a eu bien sûr des incidents, mais beaucoup moins graves et répétés. Notre vice-président Laurent Choisnel a « remis de l'ordre » dans la cour de façon à ce qu'il n'y ait plus de consommation de bière ni de shit, et une procédure a été adoptée pour contrôler à chaque réunion du conseil s'il y avait des casiers qui débordaient. Il y a eu beaucoup moins de tensions entre SDF et ADF et on a l'impression que les incidents éventuels sont mieux pris en charge par les usagers eux-mêmes. Je remercie notamment Laurent Choisnel et Laurent Bouley pour leurs interventions à de multiples reprises pour calmer le jeu.

En revanche, nous avons tous constaté, ces derniers temps, une montée des propos racistes. Certains ont l'air de considérer comme très spirituel et amusant de dire à quelqu'un que « *son cousin est un gorille* » et de mettre des images de singes en fond d'écran sur les ordinateurs, ou de parler constamment de « *travail d'arabe* » ou de « *bougnoules* ». On m'a rapporté ces propos sans me dire précisément qui les tenait, mais je trouve qu'ils déshonorent leurs auteurs et j'ai honte pour eux et pour la bagagerie. Certains prétendent qu'il s'agit de plaisanteries, mais une plaisanterie qui vise toujours les mêmes personnes et toujours sur ce genre de thème n'a vraiment rien de drôle. Elle est au contraire très blessante. C'est pourquoi je souhaiterais vraiment que tous, SDF et ADF, nous fassions une guerre absolue à tous les propos racistes au sein de la bagagerie.

## **B – L'impact social de la bagagerie**

Il est très important, si nous voulons que la bagagerie dure longtemps, de montrer que non seulement elle fonctionne bien, mais qu'elle sert à quelque chose en termes d'insertion et d'inclusion. C'est ce qu'on appelle l'évaluation de son impact social.

Le signe le plus évident que la bagagerie est utile, c'est que, chaque année, elle aide un certain nombre de personnes à quitter la rue. C'est très motivant pour la Ville de Paris, pour nos donateurs, mais aussi pour les bénévoles ADF qui font l'effort de consacrer quelques heures à la bagagerie chaque semaine ou chaque mois. Si la bagagerie tournait comme une horloge mais que jamais aucun de ses usagers ne quittait la rue et qu'ils restaient là indéfiniment, il est à peu près certain que tout le monde se découragerait, non seulement la Ville de Paris et nos donateurs, mais aussi une partie des bénévoles ADF.

En même temps, on ne peut pas « *mettre la pression* » sur les usagers car, compte tenu de la

crise actuelle, il y a quand même très peu de logements et d'emplois accessibles. Par ailleurs, certains usagers ont une telle angoisse de se retrouver une fois de plus en échec qu'il leur faut souvent plusieurs années avant de trouver le courage de se lancer et de surmonter tous les obstacles. Il faut donc que nous sachions nous montrer patients.

Nous devons trouver comment résoudre cette contradiction entre la nécessité d'obtenir des résultats et la nécessité d'être patients.

#### *Le maintien de l'attribution illimitée du casier*

Au cours de l'année 2012, nous avons beaucoup discuté de cette question avec la Ville de Paris et avec nos partenaires associatifs. Il y a eu plusieurs réunions au cours desquelles, avec l'appui de nos partenaires associatifs, nous nous sommes fermement opposés à une option qui consisterait à ne donner le casier que pour un an et à le retirer si la personne ne faisait aucune démarche d'insertion au cours de cette année. Nous avons expliqué à nos interlocuteurs de la Ville que si nous remettons en cause le principe fondamental de la bagagerie, à savoir que le casier est accordé à l'usager aussi longtemps qu'il en a besoin et qu'il s'en sert, c'est tout l'édifice qui s'écroulerait. Si les usagers se disent que dans un an, ils risquent de perdre leur casier et de repartir à zéro, ils ne pourront faire aucun projet personnel et n'auront pas envie de s'impliquer dans la bagagerie. De plus, la responsabilité de dire « *telle personne a fait des démarches d'insertion, elle garde son casier ; telle autre n'en a pas fait, elle rend son casier* », serait énorme. Ni nous, ni nos partenaires associatifs ne voulons la prendre.

#### *Les attestations de suivi social*

Ce que nous avons accepté, en revanche, c'est l'obligation pour chaque usager de la bagagerie d'avoir au moins une fois par an un entretien avec un travailleur social pour faire le point sur sa situation.

Je remercie les usagers qui, dans leur quasi totalité, ont bien compris cette exigence et ont accepté de s'y plier. A l'heure actuelle, il n'y a plus que quatre personnes qui n'ont pas fourni les attestations.

Nous devons tenir notre engagement vis-à-vis de la Ville de Paris et par conséquent, le conseil d'administration, qui s'est réuni mercredi dernier, a décidé qu'à partir de ce jour (le 23 mars), les casiers de ces quatre personnes leur sont retirés, avec un délai d'un mois pour leur permettre de récupérer leurs affaires, ou alors de nous fournir cette attestation. Elles vont recevoir un courrier en ce sens dans les jours qui viennent.

#### *La nécessité d'une évaluation individuelle*

Si nous nous interdisons de faire dépendre le maintien du casier des démarches d'insertion accomplies par les usagers, nous avons malgré tout besoin de procéder à une forme d'évaluation individuelle pour mesurer l'impact social de la bagagerie.

Cette évaluation consiste à répartir tous ceux qui ont fréquenté la bagagerie au cours de l'année en quatre catégories. Nous considérons que l'impact de la bagagerie, conjugué à l'action des associations qui effectuent le suivi social de ses usagers, a été « *très bénéfique* » lorsque la personne a trouvé un travail et/ou un hébergement durable ou un logement au cours de l'année. Nous considérons que l'impact a été « *bénéfique* » lorsque la personne a pris des

responsabilités, a entrepris des démarches, est allée se soigner, a participé à des activités collectives, bref, « *s'est mise en mouvement* ». La troisième catégorie est celle des personnes pour lesquelles nous considérons que la situation est « *stationnaire* » : même si elles exercent quelques responsabilités au sein de la bagagerie, on ne perçoit aucune progression ou dynamique particulière. Enfin, il y a quelques cas pour lesquels toute évaluation paraît impossible soit parce que la personne est arrivée très tard dans l'année (par exemple en décembre), soit parce qu'elle est venue trop peu souvent, ou encore qu'elle est restée trop peu de temps à la bagagerie.

En principe, cette évaluation se fait avec les partenaires associatifs qui assurent le suivi de nos usagers. Cette année encore, je l'ai fait avec Annabelle Echappé, qui travaille pour l'association « Aux captifs la libération » et a effectué le suivi social d'une bonne partie des usagers de Mains libres. Mais même si, au départ, nos usagers nous sont obligatoirement adressés par des associations du quartier, un certain nombre d'entre eux décident par la suite de se faire accompagner par des organismes situés un peu partout à Paris. Je ne connais généralement pas les travailleurs sociaux de ces structures et ils n'accepteraient probablement pas de me donner des informations sur les personnes dont ils s'occupent.

Une grande partie de l'évaluation que j'ai faite repose donc sur ce que j'ai pu observer des usagers à la bagagerie, sur ce qu'ils ont bien voulu me raconter de leur situation, ou encore sur les motifs qu'ils indiquent lors de la restitution du casier. Cette évaluation reste très générale et en grande partie subjective. Cette année, j'ai demandé à Jean Redeuil, qui est tout le temps à la bagagerie et qui connaît bien tous les usagers, de m'aider à valider la répartition finale. A l'avenir, peut-être faudra-t-il envisager d'organiser au sein de la bagagerie des entretiens individuels pour faire le point avec les usagers eux-mêmes sur leur situation, afin d'en avoir une idée plus précise, ceci dans la mesure bien sûr où ils l'accepteront.

### *Les résultats*

Voici les résultats auxquels nous sommes parvenus avec Jean. Sur les 69 usagers, on peut considérer que l'impact est très bénéfique pour 12 personnes et bénéfique pour 28 personnes, ce qui donne un impact positif pour 40 personnes sur 69.

Comme chaque année, je vais citer seulement les personnes qui figurent dans la première catégorie (obtention d'un logement et/ou d'un travail), la plus objective. En 2012, cette catégorie « *impact très bénéfique* » comprend : Francky et Renaud, qui ont trouvé à la fois un travail et un hébergement ; Patrice, qui, après avoir longtemps participé au stand équitable, travaille depuis plus de six mois sur le chantier des Halles ; Abdelaziz, Alan, Cyril, Georges, Pierre-Marc, Chamroeun, qui ont trouvé un hébergement qui devrait évoluer ou a déjà évolué vers un logement, et parmi lesquels quatre personnes semblent très décidées à trouver maintenant du travail ; Charlie et Philippe, qui ont trouvé à la fois l'amour et un logement ; et enfin Richez qui, avec l'aide de sa tutelle, s'est carrément acheté un appartement.

Un très grand bravo à eux : leur réussite personnelle rejaillit sur la bagagerie et peut contribuer à donner du courage aux autres usagers pour se lancer eux aussi. Parmi les 28 personnes pour lesquelles nous considérons qu'il y a eu un impact positif, certaines ont tenté une expérience d'hébergement, qui s'est malheureusement soldée par un échec. On espère que la prochaine fois, cela marchera. Nous avons l'exemple de Pascal Lodin, qui après plusieurs allers et retours, ne donne plus de nouvelles, ce qui nous fait penser que son hébergement se passe bien cette fois.

Enfin, nous considérons que la situation est stationnaire pour 15 personnes et que l'évaluation est impossible pour 14 personnes.

Je précise que cette évaluation individuelle reste strictement confidentielle. Il n'y a que Jean et moi qui y ayons participé au sein de la bagagerie et je ne conserverai pas les appréciations individuelles qui en ont résulté. La seule trace qui restera de cette évaluation est le résultat global que je viens de vous indiquer.

### **C – Les défis pour 2013**

Cette année 2013 va être une année charnière, dans la mesure où nous allons changer à la fois de président et de local. Nous allons donc avoir d'importants défis à relever, mais je suis convaincue que nous avons de quoi y faire face.

#### *Trouver un président*

Le premier défi va être de trouver un nouveau président, puisque j'ai indiqué en juin 2012 que je ne me représenterais pas au conseil d'administration lors des élections de juin prochain.

J'ai le plaisir de vous annoncer que nous avons deux candidats pour ce poste : Jean Redeuil et Frédéric Wyckaert. Tous deux sont actuellement SDF mais très déterminés à quitter la rue afin de pouvoir plus facilement exercer la fonction de président. De son côté, Bernard Dubois préfère se réserver pour la fonction de trésorier, dont vous verrez qu'il l'a assurée avec maîtrise et talent. Cela dit, il se tient disponible pour se présenter en cas de difficulté majeure.

Nous avons envisagé d'organiser des primaires à l'occasion de la présente assemblée générale, de façon à choisir le « meilleur » candidat et à me permettre de faire la transition plus facilement en amont de l'assemblée générale de juin. Nous y avons finalement renoncé, à la fois parce que les candidats se sont manifestés très tard et parce que, comme de toute façon nos statuts permettent de se présenter jusqu'à trois semaines avant les élections, le résultat des primaires aurait pu être remis en cause par un nouveau candidat. J'assurerai donc la transition après l'assemblée générale de juin, en me tenant à la disposition du nouveau président pour lui donner des explications et des conseils en cas de besoin.

J'en profite pour vous rappeler que vous avez jusqu'au 24 mai 2013 pour faire acte de candidature au conseil d'administration. Compte tenu de l'importance de la fonction de président, il est souhaitable d'indiquer votre intention de vous présenter à ce poste dans votre candidature.

Je sais que certains sont inquiets sur la capacité du futur président à diriger la bagagerie. Il est évident que chacun a sa personnalité et que le prochain président ne remplira pas sa fonction de la même façon que moi. J'ai tendance à être assez autoritaire et même si cela s'est avéré parfois utile, c'est aussi un défaut qui m'a souvent été reproché. Si notre prochain président est moins autoritaire que moi, cela n'aura pas que des inconvénients. Cela nous obligera tous, usagers, bénévoles, membres du conseil d'administration, à prendre encore plus nos responsabilités, chacun à notre niveau, et à être encore plus solidaires qu'aujourd'hui. Nous serons amenés à renforcer notre fonctionnement collectif et à aller vers encore plus d'autogestion, ce qui sera très positif pour la bagagerie.



Nous avons la chance d'avoir un excellent trésorier avec Bernard Dubois et une excellente secrétaire avec Marie-Ange Schiltz, et je suis certaine que tous les membres du conseil d'administration feront le maximum pour aider le futur président à assumer les tâches administratives. Si, par ailleurs, les usagers et les bénévoles font en sorte d'appliquer et de faire appliquer le règlement intérieur pour qu'il y ait le moins d'incidents possible, il n'y a pas de raison que ça ne se passe pas bien.

Je vais vous faire une confidence. Depuis six ans que je préside la bagagerie, ce qui m'a parfois « *pourri la vie* », ce n'est pas la paperasse administrative, ni les réunions de conseil d'administration, ni les relations avec la Ville de Paris, ni la recherche de financements, ni l'organisation des événements. La seule et unique chose qui m'a vraiment pesé, ce sont les incidents qui se sont produits pendant les permanences et qui nous ont obligés à prendre des mesures disciplinaires : gestes violents, insultes, conflits, ou encore ces propos racistes dont j'ai parlé tout à l'heure. Tout le reste est facile et même plutôt agréable à gérer. Si les usagers et les ADF bénévoles ont à cœur de prévenir et de résoudre les incidents qui se produisent pendant les permanences, je suis certaine que la tâche devrait être très facile pour mon successeur.

#### *Préparer l'emménagement au 15 rue Jean Lantier*

Notre deuxième grand défi cette année est de préparer notre emménagement au 15 rue Jean Lantier. Normalement, les travaux doivent se dérouler à l'automne 2013 et le déménagement interviendra au début de 2014.

Tout en annonçant que je ne me représenterais pas au conseil d'administration en 2013, je me suis engagée à mener jusqu'à son terme le projet du nouveau local. C'est en effet une tâche très lourde et cela n'aurait pas été un « cadeau » à faire au futur président.

Nous y travaillons à trois en ce moment, avec Christophe Lemery, qui est spécialiste de l'aménagement de bureau, et Bernard Dubois qui suit particulièrement tout ce qui concerne le budget.

Le financement des travaux est pratiquement bouclé. La Ville de Paris nous a accordé une subvention de 130 000 € pour les travaux « propriétaire » et de notre côté, nous devons réunir 61 000 € pour les travaux « locataire », auxquels s'ajoutent les achats de mobilier, le prix du déménagement, la caution de deux mois de loyer. Au total, nous devons réunir 74 500 € et nous avons déjà recueilli près de 70 000 €. J'attends encore des réponses et j'ai bon espoir d'arriver prochainement à trouver les 4 615 € manquants.

De plus, la Ville de Paris nous a accordé une subvention supplémentaire de 19 000 € pour financer la maîtrise d'œuvre, c'est-à-dire rémunérer un architecte qui va s'occuper de sélectionner les entreprises et de suivre leur travail. C'est un très grand soulagement, car suivre l'avancement d'un chantier est une tâche très difficile et prenante, et c'est beaucoup mieux qu'elle puisse être assurée par un professionnel.

Je tiens à souligner l'appui vraiment très marqué que nous apporte la Ville de Paris, qui va financer cette opération à hauteur de 149 000 €, soit 1 million de francs, pour ceux qui se représentent plus facilement les sommes de cette façon. C'est tout à fait remarquable et exceptionnel : il n'y a pas beaucoup d'associations qui bénéficient d'un tel soutien de la

municipalité parisienne. C'est une marque de reconnaissance très forte pour notre association, et cela justifie que nous soyons très attentifs aux demandes de la Ville en termes d'évaluation de notre action.

Nous devons encore régler quelques problèmes techniques sur l'aménagement du futur local, finir de négocier le contrat de location, mais également trouver des financeurs pour nous aider à payer le loyer, qui sera d'environ 50 000 € par an et dont nous devons, désormais, prendre en charge une partie. La Ville s'engage à le financer à hauteur de 50 %, et nous demande de trouver des financements complémentaires auprès de l'Etat ou de donateurs privés, ou via nos propres activités. Elle en fait une obligation de moyens et non de résultats : je dois informer nos interlocuteurs des différentes démarches que je ferai, mais en cas d'échec, ils acceptent de compenser ce qui manquera pour couvrir le loyer. J'ai bon espoir d'arriver à trouver de nouveaux financeurs, mais nous devons aussi nous mobiliser au moins autant qu'aujourd'hui, sinon davantage, pour participer à des activités permettant de gagner un peu d'argent pour financer non seulement notre fonctionnement normal mais aussi une partie du loyer.

### *Etre encore plus responsables et solidaires*

Cela dit, le principal défi, à mes yeux, n'est pas de trouver un président, ni de réussir notre emménagement dans la rue Jean Lantier. Ces deux points sont en très bonne voie. En revanche, le nouveau président ne pourra rien faire si chacun ne se prend pas en charge pour assumer sa part des tâches et veiller à ce que tout se passe bien, et le nouveau local ne servira à rien si les dysfonctionnements sont tels que la bagagerie explose en vol avant ou après son installation rue Jean Lantier.

Le principal défi pour 2013, c'est que nous soyons tous encore plus responsables et encore plus solidaires. Si chacun y met du sien, nous allons vers une magnifique réussite, avec, d'une part, des locaux vraiment superbes et fonctionnels, qui nous assureront une certaine pérennité puisqu'ils nous sont loués pour 12 ans avec, ensuite, un renouvellement tous les trois ans ; et d'autre part, un président qui aura une dimension symbolique très forte, puisque d'après les candidats que nous avons aujourd'hui, ce sera forcément un ancien SDF. Il illustrera ainsi la philosophie qui a toujours été la nôtre, à savoir reconnaître l'égalité absolue entre SDF et ADF, mettre les usagers au cœur du dispositif et assurer un fonctionnement participatif de la bagagerie. Si c'est effectivement un ancien SDF qui devient président de la bagagerie et si, tous ensemble, nous parvenons à la faire fonctionner de façon harmonieuse, je peux vous assurer que nous allons faire beaucoup parler de nous dans le monde associatif et dans la presse, à Paris et bien au-delà. Je ne connais pas beaucoup d'associations de solidarité qui soient présidées par un ancien SDF et je suis certaine que cela fera grand bruit.

Pour y parvenir, ce que je vous propose en conclusion, c'est tout simplement que notre bagagerie illustre la devise de la République, « *Liberté, Egalité, Fraternité* ».

*Liberté*, parce qu'il dépend de chacun d'entre nous de prendre nos responsabilités pour contribuer au fonctionnement de l'association et de la bagagerie.

*Egalité* entre tous, que nous soyons SDF ou ADF, et quelle que soit la couleur de notre peau ou notre origine. Au passage, on peut noter qu'il ne serait pas très cohérent de revendiquer l'égalité entre ADF et SDF, et en même temps, de faire des différences entre SDF. L'égalité passe par le fait de renoncer à la loi du plus fort, qui prévaut souvent dans la rue, pour la

remplacer par un règlement voté de façon démocratique et donnant les mêmes droits et devoirs à chacun.

Et enfin, *Fraternité*, parce que je ne connais pas d'aventure humaine qui mérite d'être vécue sans fraternité, et parce que c'est seulement lorsqu'on se montre solidaire les uns des autres que l'on parvient à déplacer les montagnes. De ce point de vue, les gens de la rue possèdent un très grand atout : la vie à la rue est très dure, mais nulle part ailleurs je n'ai trouvé d'exemples de fraternité tels que ceux que j'ai vus entre SDF, et ce même s'il vous arrive très fréquemment de vous « engueuler ». D'ailleurs, parmi toutes les raisons qui font que des ADF ont envie de participer à l'aventure de la bagagerie, je crois qu'il y a l'envie de partager cette fraternité que l'on trouve très souvent entre SDF et beaucoup plus rarement dans le reste de la société.

Si nous faisons vivre la devise de la République au sein de la bagagerie, je suis certaine que nous saurons relever les défis qui nous attendent et que nous pourrions continuer à faire fonctionner cet équipement pendant de longues années, afin qu'il puisse être utile à tous ceux qui en ont besoin.

Je vous remercie, la parole est à vous. »

## **DÉBAT**

### **L'égalité entre les adhérents**

Anne Iacino souligne que l'égalité qui doit prévaloir entre tous les adhérents porte aussi sur le rapport hommes / femmes.

### **Renouvellement des adhésions 2013 pour les usagers**

Vincente Allain conteste le fait de ne pas pouvoir adhérer en 2013 au motif qu'elle n'a pas fourni d'attestation de suivi social. Elle considère que, dans la mesure où le changement du règlement intérieur n'a pas encore été voté par l'Assemblée générale, c'est le texte antérieur qui s'applique.

Elisabeth Bourguinat rappelle qu'un courrier a été adressé le 21 janvier 2013 aux usagers pour leur demander de faire remplir l'attestation avant le 28 février 2013 ; que cette obligation a été rappelée dans la convocation à la présente assemblée générale envoyée le 4 mars, et que les usagers étaient prévenus qu'à défaut de fournir l'attestation en même temps que leur bulletin d'adhésion au plus tard le jour de l'assemblée générale, ils ne pourraient pas conserver leur casier.

Elle indique que le conseil d'administration qui s'est réuni le 20 mars a défini les modalités pratiques de l'application de cette nouvelle règle, à savoir que les usagers qui n'ont pas fourni leur attestation au plus tard au moment de l'assemblée générale ne pourront pas réadhérer en 2013, que leur casier sera suspendu à partir de ce jour et qu'ils auront un mois pour retirer leurs affaires ou pour fournir l'attestation. Cette règle s'applique immédiatement, conformément à l'article 26 de notre règlement intérieur « *Le Conseil d'administration est habilité à procéder à des modifications [du règlement intérieur] en fonction de l'évolution du fonctionnement de la bagagerie. Les modifications sont applicables immédiatement. La*

*première assemblée générale qui suit procède à la discussion et la validation de ces modifications ».*

José Abderrahmani demande si pendant le mois de délai accordé aux usagers n'ayant pas fourni leur attestation, ceux-ci peuvent continuer à fréquenter la bagagerie. Elisabeth Bourguinat confirme que c'est ce qui a été décidé par le conseil d'administration : les usagers en question peuvent continuer à venir, utiliser leur casier, consommer des boissons chaudes, etc. En revanche, il ne leur sera accordé aucun délai supplémentaire au-delà du 23 avril.

### **Confidentialité des informations sur les usagers**

Vincente Allain s'inquiète de la confidentialité des informations recueillies par les travailleurs sociaux qui procèdent aux entretiens avec les usagers.

Elisabeth Bourguinat précise qu'aucun élément d'information n'est transmis par ces travailleurs sociaux à l'association Mains libres. Elle rappelle le contenu du formulaire, qui se présente de la façon suivante :

[En-tête de Mains libres]

Madame, Monsieur,

La personne qui vous présente ce formulaire bénéficie d'un casier à la bagagerie Mains libres, établissement qui lui permet de stocker ses affaires en sécurité pour pouvoir effectuer ses démarches, se soigner ou aller travailler.

La Ville de Paris, qui nous fournit notre local et avec laquelle nous avons signé une convention, souhaite que la bagagerie soit utilisée comme un outil d'insertion. Dans ce but, elle nous demande de nous assurer que tous les usagers de la bagagerie bénéficient d'un suivi social ou, au minimum, attestent qu'ils ont eu au moins un entretien avec un travailleur social au cours de l'année pour faire le point sur leur situation.

C'est pourquoi nous vous remercions de bien vouloir accorder un entretien à la personne en question, puis de remplir l'attestation ci-dessous et de nous la retourner ou de la confier à cette personne pour qu'elle nous la rapporte **avant le 23 mars 2013, faute de quoi elle ne pourra pas conserver son casier à la bagagerie.**

Nous vous remercions de votre coopération.

La présidente, Elisabeth BOURGUINAT (01 42 21 99 32)

### **ATTESTATION de SUIVI SOCIAL**

**Je soussigné, M. / Mme** \_\_\_\_\_

travailleur social dans la structure : \_\_\_\_\_

adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

téléphone : \_\_\_\_\_

e-mail : \_\_\_\_\_

**atteste avoir fait le point avec M. / Mme** \_\_\_\_\_

sur sa situation actuelle.

Fait à \_\_\_\_\_ date : \_\_\_\_\_

**Signature et tampon :**

Elisabeth Bourguinat indique que les attestations une fois remplies sont stockées par le vice-président et trésorier Bernard Dubois, et qu'elles ne sont pas communiquées aux autres membres du conseil d'administration ni à la Ville de Paris. Elle rappelle que la liste nominative des usagers n'a jamais été et ne sera jamais transmise aux services de la Ville et encore moins les coordonnées des travailleurs sociaux effectuant le suivi social de ces derniers. La collecte des attestations est uniquement destinée à permettre à Mains libres de confirmer à la Ville de Paris que l'ensemble des usagers de la bagagerie a bien bénéficié d'au moins un entretien avec un travailleur social au cours de l'année, et que ceux qui ont refusé de se plier à cette exigence se sont vu retirer leur casier. Cette conformation sera apportée par la présidente à nos interlocuteurs de la Ville de Paris, de la DASES et de la Mairie du 1<sup>er</sup>, à l'occasion de la réunion d'évaluation qui aura lieu, cette année, le 11 avril. Cette déclaration ne sera accompagnée d'aucun document apportant des informations nominatives sur les usagers.

**Gestion des incidents**

Eric Tran signale un incident qui s'est produit quelques jours plus tôt à la bagagerie. Christophe D, en état d'ébriété, menaçait de frapper certaines personnes. Adam s'est interposé, Martine a donné de la voix. Christophe a été conduit vers la sortie, mais tout cela s'est fait dans un certain tintamarre. Eric, qui consultait Internet, a demandé du calme. Adam, qui ne parle pas bien français, a cru qu'il y avait un propos raciste dans ce qu'Eric avait dit. Le lendemain matin, il a attendu Eric à l'ouverture de la bagagerie pour lui proposer de se battre, ce qu'Eric a refusé, en disant qu'il s'agissait d'un malentendu. Il s'en est suivi beaucoup de discussions pendant la permanence et aussi à la sortie, devant la bagagerie. Un petit groupe de personnes a passé vingt minutes à s'invectiver de façon très virulente devant le bungalow.

Frédéric Wyckaert confirme que cet incident a alimenté les conversations pendant plusieurs jours et estime que la dispute devant la bagagerie nous a probablement fait du tort par rapport au voisinage. Si le même genre d'incident se produit devant notre futur local, qui est environné de logements, on sera très vite contraints de fermer.

Eric en est conscient mais il se sent démuni face à un comportement comme celui de Christophe qui, lorsqu'il est en état d'ébriété, ne veut rien entendre. Cet incident n'était pas très grave en lui-même, mais il lui a valu des menaces, c'est pourquoi il tient à en parler. Par ailleurs, il trouve que le règlement s'est beaucoup assoupli par rapport au passé, et qu'on tolère trop de choses.

Elisabeth répond qu'effectivement, un incident qui n'est pas grave en soi peut dégénérer et conduire à quelque chose de beaucoup plus grave. La violence est tout le temps présente dans la rue et elle menace à tout moment de pénétrer dans la bagagerie. Il faut absolument l'en empêcher. Pour cela, il n'y a pas trente-six solutions : il faut signaler au conseil d'administration tous les incidents qui n'ont pas pu être résolus de façon satisfaisante pendant

la permanence. Si on ne les signale pas, il ne se passe rien, du coup les choses peuvent s'envenimer et conduire à des gestes violents. Si le comportement de Christophe génère trop de tensions à la bagagerie, il faudra faire comme pour Sabine, c'est-à-dire ne pas l'accepter le soir lorsqu'il est en état d'ébriété, et s'il refuse de sortir lorsqu'on le lui demande, il faudra envisager de l'exclure. On a été très patients avec Sabine et on a constaté que c'était sans issue.

Elle rappelle que lorsqu'on ne parvient pas à régler un incident lors d'une permanence, c'est-à-dire lorsque cet incident dure plusieurs minutes, voire se prolonge sur les permanences suivantes, il faut le signaler par écrit dans l'agenda. C'est ce qui permet au conseil d'administration de prendre des mesures, et notamment de convoquer les intéressés pour leur demander de s'expliquer sur leur comportement, puis de prendre d'éventuelles sanctions.

Frédéric demande qui doit intervenir pour régler un incident de ce type : les bénévoles ou les usagers ? Françoise Aba répond que tout le monde peut intervenir : on est tous responsables de ce qui se passe. Pour Frédéric, c'est plutôt aux bénévoles de permanence de s'en charger. Jeanne explique que tous les bénévoles (SDF ou ADF) ne sont pas « armés » pour s'interposer en cas de conflit et que si on met comme condition au recrutement d'un bénévole le fait qu'il doive s'interposer physiquement, on risque de ne plus trouver de bénévoles. Il faut donc que chacun se sente concerné et intervienne.

Françoise estime qu'en revanche, c'est aux bénévoles de permanence d'écrire sur le cahier quand il y a eu un incident qui n'a pas été bien résolu.

Un participant explique qu'on n'a pas toujours très envie d'écrire sur le cahier, de peur d'avoir des ennuis ensuite. Frédéric Mantuila préférerait qu'il y ait des caméras vidéos de façon à ce que personne ne soit obligé d'écrire. Elisabeth répond qu'il faut absolument que quelqu'un se dévoue pour signaler ce qui se passe, sinon le conseil d'administration ne peut rien faire.

Françoise comprend que certains n'osent pas écrire sur le cahier. Pour faciliter les choses, il faudrait que les trois permanents signent le message : si on le fait ensemble, on se sent plus légitime. Une autre possibilité consiste à envoyer un mail après coup à la présidente, qui à ce moment-là peut saisir le conseil d'administration.

José note que quand un problème se produit, il n'y a pas grand monde qui bouge. On ne sait pas trop ce qu'on doit faire.

Elisabeth rappelle la règle : il faut séparer ceux qui se disputent, les faire sortir, puis écrire sur le cahier s'ils ont fait des difficultés et si cela a duré trop longtemps.

Jeanne dit qu'il lui est arrivé d'être la seule à bouger quand il se produisait quelque chose. Les jours où elle est fatiguée, elle avoue qu'elle n'en a pas toujours le courage. Elle souhaiterait que ceux qui prennent l'initiative d'intervenir soient davantage soutenus par les autres.

José reconnaît que parfois il suffit de s'approcher à plusieurs de la personne qui pose problème pour qu'elle se calme.

### **Utilisation du téléphone**

Bernard Dubois rappelle que les appels sont gratuits vers un certain nombre de pays étrangers dont la liste est affichée à côté du bureau, mais uniquement lorsqu'il s'agit de téléphones fixes. Or des appels ont été passés vers des téléphones mobiles en Suisse et au Maroc, pour un montant d'une trentaine d'euros.

Elisabeth Bourguinat indique que Mains libres n'a pas pour objet de financer les appels privés des usagers. Un carnet va donc être posé près du téléphone et toute utilisation devra être notée par les bénévoles (jour, heure, nom de l'utilisateur qui téléphone) de façon à pouvoir identifier les indéliçats en vérifiant la facture détaillée.

## **2) Examen des « questions – suggestions – critiques » déposées par les adhérents dans la boîte à idées de la bagagerie ou envoyés par courrier**

José Abderrahmani demande si la suggestion qui a été faite d'acheter plutôt du sucre en morceaux que du sucre en poudre a été retenue. Elisabeth Bourguinat lui confirme que cela a été validé par le CA.

Il demande par ailleurs combien il y aura de toilettes dans le futur local. Il souhaiterait qu'il y en ait trois car les toilettes sont très demandées. Elisabeth Bourguinat signale qu'elle a déposé plusieurs exemplaires des plans du futur local sur le bureau, pour que chacun puisse prendre connaissance des dernières petites modifications. Sachant que le local est un peu moins grand que ce qui avait été annoncé (146,50 m<sup>2</sup> au lieu de 163 m<sup>2</sup>) et que l'escalier intérieur, pour des raisons de sécurité, doit faire 1,20 m de large et prend donc beaucoup de place, il n'y a pas d'espace suffisant pour permettre de créer trois toilettes. Il y aura donc un WC pour personnes à mobilité réduite au rez-de-chaussée et un WC normal à l'étage. Cela dit, à l'étage, le lavabo sera à l'extérieur du WC, et comme c'est souvent l'utilisation du lavabo qui prend du temps, cela devrait quand même améliorer les choses.

## **3) Présentation des comptes de l'année 2012 par Bernard Dubois, trésorier, et approbation des comptes**

Elisabeth Bourguinat rappelle que, comme l'an dernier, une réunion de travail ouverte à tous les adhérents a été organisée pour présenter les comptes et le budget de façon approfondie, en amont de l'Assemblée générale, de façon à avoir vraiment du temps pour répondre à toutes les questions. Elle regrette que seulement 4 adhérents aient participé à cette réunion, qui s'est tenue le 26 février. Cette séance de travail a néanmoins permis d'apporter quelques petites rectifications aux comptes avant de les adresser aux adhérents avec la convocation.

Bernard Dubois présente les comptes, en commençant par les comptes « hors stand », puis les comptes du stand, puis les comptes globaux.

Il explique que le coût élevé du poste téléphone / Internet est dû au conflit que nous avons eu avec le fournisseur que nous avons dû prendre pour le premier bungalow, Netcom. Ce conflit s'est résolu à l'amiable mais pendant quelque temps, nous avons dû continuer à payer l'abonnement à Netcom tout en prenant un abonnement chez un autre fournisseur pour le deuxième bungalow. De plus, nous avons dû envoyer un certain nombre de courriers en recommandé.

Il rappelle également la différence entre la première partie du tableau, qui reprend des dépenses ou des recettes correspondant vraiment à des mouvements d'argent, et la deuxième partie du tableau, qui consiste à valoriser des apports en nature. C'est le cas notamment pour le calcul de la valeur des denrées recueillies lors des collectes alimentaires, ou pour le calcul de la valeur du travail des bénévoles.

Elisabeth Bourguinat explique que beaucoup d'associations, désormais, tiennent comme nous à calculer ce que représente le travail de leurs bénévoles, de façon à montrer aux financeurs qu'il y a une contribution importante des membres de l'association au fonctionnement de l'équipement. En effet, si l'on devait faire fonctionner la bagagerie avec des salariés, cela coûterait très cher. C'est pour mettre ce point en évidence que l'on indique dans les comptes la valeur que représente le bénévolat. En revanche, elle souligne que personne, dans l'association, n'a jamais touché un centime pour le temps consacré à la bagagerie : tout le monde est totalement bénévole. Elle insiste beaucoup sur ce point car, par le passé, il y a parfois eu des rumeurs à ce sujet, en raison de cette nouvelle présentation des comptes.

Bernard Dubois précise comment il effectue les calculs de cette deuxième partie du tableau. Pour les denrées alimentaires, il se base sur le prix des paquets de café, de thé, etc. lorsqu'il les achète lui-même. Pour la contribution des bénévoles, il ne prend en compte que les heures de permanence et les heures de réunions du CA, et il base son calcul sur la valeur du SMIC.

Frédéric Wyckaert s'inquiétait de ne pas voir dans les comptes le don de 485 € qui a été fait par l'association de danseurs de krump qui a participé à notre repas de début d'année. En fait, il a constaté que ce don figure dans le budget 2013. Bernard Dubois confirme que les comptes portent sur l'année 2012, donc ce qui s'est passé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013 n'y figure pas. On le trouvera en revanche dans les comptes 2013 qui seront présentés début 2014.

Bernard Dubois passe ensuite aux recettes, et précise que pour les recettes des opérations telles que vide-greniers, vestiaire du bal, etc., il faut tenir compte des dépenses, mentionnées en face, pour connaître le bénéfice net.

Par ailleurs, il explique que contrairement au précédent trésorier, Patrick Roburin, il a souhaité faire apparaître dans les comptes non seulement les dépenses et recettes de l'année, mais le solde de l'année précédente, de façon à ce que l'on sache exactement ce qu'il y a dans la caisse. En l'occurrence, le solde au 31/12/11 était de 9 803,67 €. La trésorerie au 31/12/12 est de 27 383,61 €. Sachant qu'il y a 4 086,37 € de factures en cours, la trésorerie disponible est de 23 297,24 €, dont 7 000 € de provisions pour les travaux.

René Brousse félicite Bernard Dubois car il trouve que sa présentation des comptes et les explications qu'il a données sont beaucoup plus claires que celles du précédent trésorier. Gilles Pourbaix précise que c'est parce qu'il s'est mis « à notre niveau ». Tout le monde applaudit.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

#### **4) Présentation du budget prévisionnel 2013 par le trésorier, Bernard Dubois, et vote de ce budget**



Bernard Dubois présente ensuite le budget prévisionnel pour 2013. Il explique que notre entrée dans le futur local étant prévue pour janvier 2014, nous devons payer d'emblée trois mois de loyer dès le 1<sup>er</sup> janvier. Il est donc nécessaire que la Ville de Paris nous verse les subventions dès 2013. C'est ce qui l'a conduit à nous présenter dès maintenant le budget 2014, pour information. Néanmoins ce budget 2014 ne sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale qu'en 2014.

Pour le budget 2013, il indique que certains éléments ont pu évoluer depuis le moment où ces tableaux ont été arrêtés, il y a quinze jours. En particulier, entre-temps, nous avons obtenu un don de 4 000 euros par la Samaritaine.

Elisabeth Bourguinat précise que dès qu'elle aura « bouclé » le budget des travaux, elle communiquera aux adhérents la liste complète des subventions et dons avec les montants correspondants.

Bernard Dubois signale également que le budget 2013 n'intègre pas l'activité « stand équitable » car cette activité va être arrêtée. Elisabeth Bourguinat donne les raisons de cette décision : le stand n'était pas suffisamment rentable pour rémunérer toutes les heures effectuées par les participants. Il n'a pu être poursuivi en 2012 que grâce à la subvention « Premières heures » accordée par la Ville de Paris. Nous avons dû à nouveau suspendre l'activité fin 2012 en attendant d'être sûrs que cette subvention serait à nouveau votée par le Conseil de Paris, ce qui ne sera fait que ce mois-ci. Par ailleurs, nous savons désormais que dès janvier 2014, nous allons nous installer dans le futur local rue Jean Lantier, et une fois là-bas, il ne sera pas possible de continuer le stand car ce sera vraiment trop loin et il faudrait acheter un véhicule. Dans l'intervalle, il y aura les vacances d'été pendant lesquelles il faudra suspendre également le stand. Tout cela fait que si nous reprenons l'activité, ce ne serait que pour quelques mois. Enfin, le pilier de l'équipe du stand, Jean Redeuil, est candidat à la présidence et s'il est élu, il aura suffisamment à faire sans devoir gérer en plus le stand. Pour toutes ces raisons, il a été jugé préférable d'arrêter cette activité. En revanche, une fois que nous serons installés dans nos nouveaux locaux, rien ne nous empêchera d'imaginer une nouvelle activité d'insertion par l'économique et de demander à nouveau une subvention « Premières heures ».

Julien Darras s'étonne que dans le budget 2013, le solde positif 2012 soit de 16 297 € alors qu'il est de 23 297 € dans les comptes 2012. Bernard Dubois explique que la différence correspond aux 7 000 € de provision pour les travaux, qui sont mentionnés sous la trésorerie disponible à fin des comptes 2012 et figurent à nouveau dans le budget 2013 sous l'intitulé « Travaux et investissement, provision 2012 ».

Le budget prévisionnel 2013 est adopté à l'unanimité.

## **5) Approbation des modifications apportées depuis la dernière Assemblée générale au règlement intérieur**

Elisabeth Bourguinat rappelle les trois changements au règlement intérieur qui ont été proposés par le conseil d'administration et communiqués aux adhérents avec la convocation.

a) Il est proposé de remplacer le passage suivant :

*« Le casier est attribué jusqu'à la date d'expiration de la convention en cours avec la Mairie de Paris. L'attribution pourra être renouvelée en cas de reconduite de la convention. Pour pouvoir conserver son casier, l'utilisateur doit également renouveler son adhésion chaque début d'année »*

par :

*« L'utilisateur peut conserver son casier aussi longtemps qu'il en a besoin, à condition de renouveler son adhésion au moment de l'Assemblée générale de mars, et pour cela, de fournir chaque année une attestation de suivi social dûment remplie et tamponnée ».*

Après discussion, la formule est modifiée de la façon suivante :

*« L'utilisateur peut conserver son casier aussi longtemps qu'il en a besoin, à condition de fournir chaque année, au plus tard le jour de la première Assemblée générale de l'année, une attestation de suivi social dûment remplie et tamponnée, indispensable pour renouveler son adhésion ».*

Cette modification du règlement intérieur est adoptée à l'unanimité.

**b)** Il est proposé de remplacer le passage suivant :

*« Si une personne ayant rendu son casier a de nouveau besoin de la bagagerie, elle est prioritaire pour l'attribution d'un casier, sans formalité, dans la limite des places disponibles. Elle s'engage à régulariser rapidement sa situation en matière de domiciliation et de suivi social »*

par :

*« Si une personne ayant rendu son casier a de nouveau besoin de la bagagerie, elle est prioritaire pour l'attribution d'un casier, sans formalité, dans la limite des places disponibles. Elle doit remplir un bulletin d'adhésion et elle s'engage à fournir une attestation de suivi social dûment remplie et tamponnée dans un délai d'un mois. A défaut, son adhésion sera invalidée et elle devra restituer le casier »*

Cette modification du règlement intérieur est adoptée à l'unanimité.

**c)** Il est proposé de remplacer le passage suivant :

*« Le réfrigérateur sert uniquement aux provisions destinées à l'ensemble des usagers, et non aux provisions et bouteilles personnelles »*

par :

*« Il est possible, en fonction de la place disponible, de ranger des provisions personnelles dans le réfrigérateur, à condition qu'elles soient placées dans un sac en plastique étiqueté avec le nom du propriétaire. Les autres provisions rangées dans le frigo appartiennent à tout le monde. Un responsable est désigné et se charge de résoudre les éventuels conflits. »*

Anne Iacino craint que ce changement n'entraîne de multiples conflits. Eric Tran et Frédéric Wyckaert, qui ont été successivement responsables de la gestion du frigo pendant la période de trois mois d'expérimentation, disent qu'en réalité cela ne pose aucun problème. Les gens sont d'accord avec le principe de jeter la nourriture d'office lorsqu'elle est périmée.

Après discussion, la formule est modifiée de la façon suivante :

*« Il est possible, en fonction de la place disponible, de ranger des provisions personnelles dans le réfrigérateur, à condition qu'elles soient placées dans un sac en plastique étiqueté avec le nom du propriétaire ou le numéro de casier. Les autres provisions rangées dans le frigo appartiennent à tout le monde. Un responsable est désigné par le conseil d'administration et se charge de résoudre les éventuels conflits et les problèmes de péremption. »*

Cette modification du règlement intérieur est adoptée à l'unanimité.

## **7) Questions diverses**

Anne Iacino s'occupe depuis des années de laver les serviettes et torchons qui sont utilisés par la bagagerie. En raison de travaux importants chez elle, elle ne va plus être en mesure d'assurer cette tâche pendant environ trois mois. Elle souhaite que quelqu'un puisse la remplacer. Catherine Simonnet se propose. C'est sa fille Sophie-Amélie qui, à l'occasion des permanences, prendra et rapportera le linge.

En l'absence d'autres questions, la séance est levée à 11h30 et suivie d'un buffet. La Présidente remercie Jean Redeuil et Bernard Dubois qui se sont occupés de son organisation.

Elisabeth Bourguinat  
Présidente

Bernard Dubois  
Vice-président et trésorier